

#8mars15h40

Le 8 mars, ce n'est pas la journée de **LA FEMME** pour offrir des fleurs ou autres marques d'affection, le 8 mars c'est plus que jamais la **JOURNÉE INTERNATIONALE de LUTTE** pour les droits des femmes.

En France, comme aux USA, en Russie, en Pologne ou bien en Turquie la mobilisation est plus que jamais nécessaire contre cette remise en cause incessante des droits des femmes !

La CGT Aéroports de Paris vous invite à participer à une heure d'information le 8 mars à 15h40 (*).

Pourquoi 15H40 ?

Parce que c'est l'heure à laquelle les femmes arrêtent d'être payées chaque jour, sur la base d'une journée standard, par rapport à leurs collègues masculins.



Pourquoi 15H40 ?

- Ecart salarial entre les femmes et les hommes de 8% chez ADP,
- Les femmes cadres ont en moyennes échelons de moins que les cadres hommes,
- Taux de féminisation de 37,9 % en 2015,
- Durée entre 2 promotions pour les femmes plus longue .

Nous sommes toutes des Islandaises !

Le 25 octobre dernier, à 14h38, les Islandaises se sont mises en grève pour dénoncer les inégalités de salaires et ont obtenu **l'ouverture de négociations !**



web



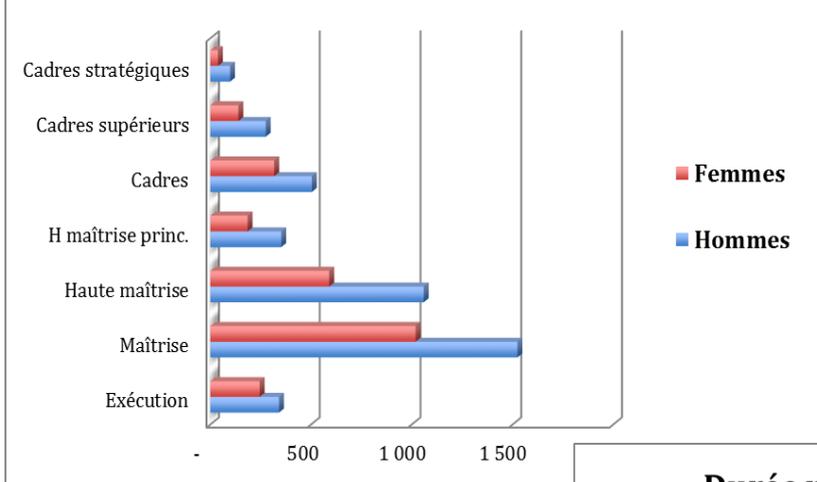
AÉROPORTS DE PARIS

(*) l'heure d'information a été déposée à partir de 15h47 pour des raisons pratiques

Egalité Pro chez ADP: ce n'est pas encore gagné !

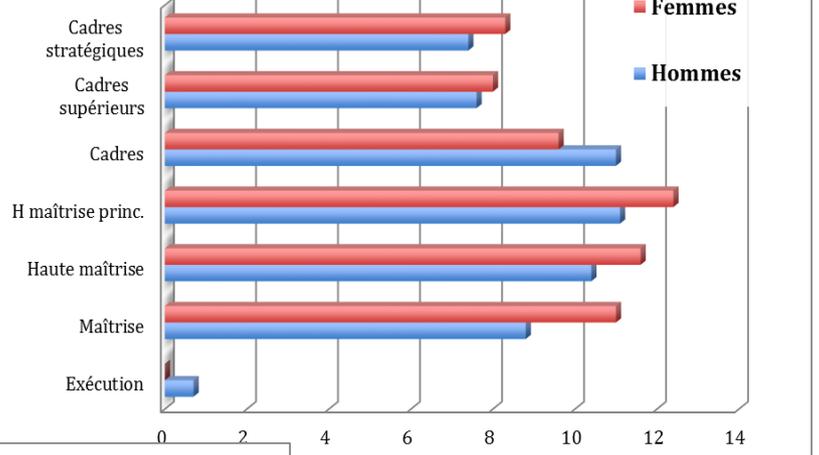
Obtenons :
L'égalité
salariale !

Répartition F/H effectifs CDI - 2015

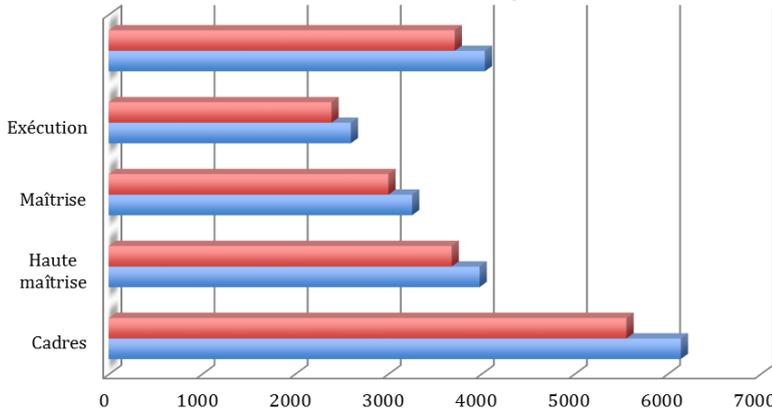


Les mêmes promotions que les hommes et à la même fréquence

Durée moyenne entre 2 promotions en année - 2015



Rémunération nette mensuelle moyenne - 2015



Un taux de féminisation de l'entreprise de plus de 40%

	Cadres	Haute maîtrise	Maîtrise	Exécution	Total
Femmes	5560	3683	3003	2392	3716
Hommes	6144	3983	3258	2600	4040

Lors des négociations salariales de décembre 2016, la direction a refusé la proposition de la CGT qui revendiquait la fin des écarts salariaux entre les femmes et les hommes avec un budget dédié.



En 2017, le contexte politique, social et économique international comme national n'offre pas de répit pour tout-es celles et ceux qui œuvrent à plus d'égalité et de justice sociale. La banalisation des idées d'extrême droites, la montée des conservateurs dans les élections (aux Etats-Unis, dans différents pays Européens notamment) sont des signes inquiétants pour les droits des femmes, pour les droits des populations qui fuient les guerres, l'homophobie ou tout simplement la misère.

En France, le contexte social et politique avec les dernières lois (Travail, Macron, Rebsamen...), la répression du mouvement social, comme la banalisation des idées de l'extrême droite obligent nos organisations syndicales et féministes à s'allier pour contrer pied à pied leur propagande mensongère et les reculs sociaux pour les salarié-es, chômeurs/ses, précaires, étudiant-es et retraité-es.

L'égalité entre les femmes et les hommes est pour nous incontournable parce qu'elle participe du progrès social.

Laisser perdurer les inégalités entre les femmes et les hommes et s'exercer les violences contre les femmes, c'est porter une responsabilité sur le fait que les idées rétrogrades et les partis qui les portent progressent.

Des mesures ambitieuses avec des moyens dédiés doivent être mis en œuvre de façon urgente.

Des mobilisations d'ampleur, combatives et solidaires nous permettront de les imposer.



N'offrez pas des fleurs

Messieurs, ne confondez pas avec la Saint Valentin!

Le 08 Mars est une journée de lutte pour les droits des femmes.

Exprimez plutôt votre solidarité.

EN 2017 NOUS VOULONS



1 LA MISE EN PLACE DE RÉELLES SANCTIONS POUR LES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS QUI DISCRIMINENT.

2 LA REVALORISATION DES MÉTIERS À PRÉDOMINANCE FÉMININE (AUGMENTER LES SALAIRES, AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL, RECONNAÎTRE LES QUALIFICATIONS ET LA PÉNIBILITÉ).

3 UN PLAN DE RATTRAPAGE DES ÉCARTS DE RÉMUNÉRATION ET DE RETRAITES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES.

4 LA FIN DES TEMPS PARTIELS MORCELÉS ET DE MOINS DE 24H/SEMAINE, L'ÉGALE RÉMUNÉRATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES .

5 LA LIMITATION STRICTE DU TRAVAIL LE SOIR ET LE WEEK-END.

6 L'ÉGALITÉ DU MONTANT DES RETRAITES.

7 UN DROIT DU TRAVAIL PROTECTEUR QUI GARANTIT L'ÉGALITÉ DES DROITS, CE QUI PASSÉ PAR L'ABROGATION DE LA LOI TRAVAIL.

8 LA FIN DES DISCRIMINATIONS AVEC LA MISE EN PLACE D'UN REGISTRE DES EMBAUCHES ET D'UNE ACTION DE GROUPE, PERMETTANT AUX VICTIMES DE DISCRIMINATIONS D'ALLER ENSEMBLE EN JUSTICE.

9 LE PASSAGE EN CDI ET LA TITULARISATION DE TOUT-ES LES PRÉCAIRES, LE PASSAGE DES CONTRATS PARTIELS EN TEMPS COMPLET POUR CELLES ET CEUX QUI LE SOUHAITENT.

10 LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL À 32H

11 LA PROTECTION DE LA MATERNITÉ ET LE SOUTIEN DE LA PARENTALITÉ (ALLONGEMENT DU CONGÉ MATERNITÉ ET DU CONGÉ PATERNITÉ, OBLIGATION D'AMÉNAGEMENT DU POSTE DE TRAVAIL, ALLÈGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL...).

12 LA MISE EN PLACE UN SERVICE PUBLIC DE PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE ET DE LA PERTE D'AUTONOMIE.

13 UNE LOI-CADRE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL ET DANS LA VIE, AVEC DES MESURES DE PRÉVENTION DES VIOLENCES, DE PROTECTION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES ET DE SANCTION DES AGRESSEURS.

14 POUR UN ACCÈS LIBRE ET REMBOURSÉ À LA CONTRACEPTION ET À L'IVG SUR TOUT LE TERRITOIRE.

UN APPEL DE : CGT, COLLECTIF 52, COLLECTIF GEORGETTE SAND, CNDF, FEMEN, FÉMINISTES PLURIELLES, FEMMES ÉGALITÉ, FSU, LES EFFRONTÉ-E-S, LES GLORIEUSES, MARCHÉ MONDIALE DE FEMMES, OSEZ LE FÉMINISME, PAYE TA SHNEK, PLANNING FAMILIAL, UNION SYNDICALE SOLIDAIRES, UNEF, UNL

VOTEZ, CONTRIBUEZ : 8MARS15H40.FR

Sur Orly : Bâtiment 630- Orly Parc
Tél : 01.49.75.06.55/56
Mail : cgtorly@adp.fr

Syndicat CGT ADP
<http://www.lacgtadp.com/>

Sur Roissy : CDG2 Module N
Tél : 01.48.62.14.77
Mail : cgtroissy@adp.fr